

Bonjour,

**Le nouveau Schéma d'Organisation Sanitaire de la Polynésie 2016-2021 est une chance pour la modernisation de notre Direction de la Santé**, la dernière refonte datant de 2003-2007 prorogée jusqu'en 2012. Ma mission première sera de mettre en œuvre ce schéma directeur 2016-2021 qui n'a pas encore été abordé. Notre challenge est déjà de rattraper les actions qui auraient dû être engagées en 2016, de lancer le programme 2017 tout en continuant à suivre nos opérations habituelles.

Ce nouveau Schéma d'Organisation Sanitaire va assurément nous faire vivre un profond changement à la Direction de la Santé (DS) qui, telle qu'on la connaît, va disparaître : de nouveaux établissements vont apparaître, comme l'Autorité de régulation, l'Établissement de soins de santé primaire, la réflexion sur le pôle hospitalier... Il est aussi prévu la réactivation de l'Observatoire de la santé et un renforcement de la prévention notamment des maladies liées au surpoids, les addictions et les cancers.

**L'objectif demandé par le ministère est de tout mettre en place d'ici la fin 2017.**

Nous venons d'amorcer la mise en place de certains dossiers, comme celui de l'Observatoire de la santé ; l'Établissement de soins de santé primaire avec le docteur Philippe Biarrez comme chef de projet ; la coordination du réseau inter-îles avec le Docteur Thierry Beylier ; le renforcement de la prévention avec la rédaction du Schéma directeur des maladies non transmissibles ; les recherches de financement pour la prévention ; la carte sanitaire ; la mise à jour des réglementations ; l'élaboration du site internet ; l'informatisation de la DS ; le Plan Cancer ; l'amélioration de la couverture de santé primaire ; le projet de pôle hospitalier de la DS ; le développement de la télé médecine...

**Je suis consciente que la mise en place de nouveau schéma va demander beaucoup d'investissements** et je compte sur l'ensemble des chefs de structure pour accompagner les agents dans cette mutation. **C'est un formidable défi que nous avons à relever.**

Ce changement est en outre nécessaire pour accompagner les réformes de la PSG dans un souci de maîtrise de l'évolution des dépenses de santé.

DR LAURENCE BONNAC-THÉRON - DIRECTRICE DE LA SANTÉ

## LE SCHÉMA D'ORGANISATION SANITAIRE 2016-2021

Le nouveau Schéma d'Organisation Sanitaire (SOS) de la Polynésie française tire les leçons du SOS précédent et de sa trop grande complexité qui a freiné sa mise en œuvre.

SES 6 AXES MAJEURS SONT :

- La restauration de l'Autorité du Pays par la mise en place d'une Autorité de régulation de la Santé et de la Protection Sociale ;
- L'amélioration de la santé primaire dans les archipels ;
- L'adaptation de l'offre santé à l'évolution des besoins ;
- Faire de la prévention du surpoids un choix majeur pour la santé des Polynésiens ;
- Relever le défi du bien vieillir en partenariat avec le ministère en charge de la solidarité ;
- Soutenir l'ensemble des efforts par la constitution d'un espace numérique de santé polynésien.

### Dans ce numéro :

- Edito du Dr Laurence Bonnac - Théron 1
- POD 2017 et dengue type 2 2
- Lutte anti-tabac 3
- Campagne sel et VAI 4



## POD 2017 : LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ IMPLIQUÉS



LA POD 2017 AUX ÎLES SOUS-LE-VENT commence par la POD scolaire.

Raconter les histoires des héros de Walt Disney et surtout celle de Vaiana et de Maui à des enfants de maternelle : ce fut la stratégie de Sylvana, Rose et Pauline, toutes les trois professionnelles de la Direction de la Santé, pour faire accepter les comprimés de ra'au aux enfants. "Nous leur avons proposé soit d'entrer dans la peau de Vaiana (pour les filles), soit dans celle de Maui (pour les garçons). Ceux qui hésitaient choisissaient Heihei. Cette identification à un personnage de ce dessin animé était le gage de réussite pour que nos enfants avalent leurs comprimés !".

**UNE STRATÉGIE CONCLUANTE PUISQU'ELLE A PERMIS D'ATTEINDRE 100 % DE POD DANS CHAQUE ÉCOLE MATERNELLE.**

À TAHAA, l'engagement pour la POD 2017 fut clairement exprimé. Après une formation des ambassadeurs, "nous allons casser la baraque à Taha'a !", a annoncé avec détermination Isabelle Courseyre, infirmière au centre médical de l'île. Un grand bravo à Isabelle sans oublier Paméla, le référent POD, de la commune de Taha'a.



AUX MARQUISES SUD, la POD scolaire a été menée avec beaucoup d'efficacité et le suivi du communautaire sous la supervision des professionnels des centres médicaux, infirmeries et postes de santé.

## L'ÉPIDÉMIE DE DENGUE 2 : POUR L'INSTANT CONTENUE !

Depuis plusieurs semaines, la Polynésie française est à risque particulier d'introduction de la dengue de type 2 du fait :  
 - que la Nouvelle-Calédonie (NC) s'est déclarée en épidémie de DEN-1, DEN-2 et DEN-3 ;  
 - de rencontres sportives internationales rassemblant des pays où circule la dengue 2 (NC, Salomon, Vanuatu, Palau, Samoa américaines et Fidji) ou la dengue 3 (Nouvelle-Calédonie, Papouasie Nouvelle Guinée).

Lors des rencontres sportives internationales, le Bureau de veille sanitaire (BVS) et le Centre d'hygiène et de salubrité publique (CHSP) travaillent en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports et les fédérations sportives pour prévenir l'introduction de cas de dengue de type 2 sur le fenua. Durant le temps des rencontres sportives, une information des participants, une surveillance médicale et la prescription d'une PCR dengue au moindre doute sont effectuées. De plus, la suppression des gîtes et le traitement préventif des lieux d'hébergement, d'entraînement et de compétition ont été réalisés.



Quand les premiers cas de dengue 2 se sont déclarés, les mesures requises ont été prises. L'épidémie de dengue 2 a été de suite stoppée grâce à la réactivité du comité de crise composé de professionnels de santé de la Direction de la santé, du CHPf, du Service de la jeunesse et des sports et avec la collaboration de la Fédération tahitienne de football, des sportifs et des accompagnateurs.

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES ARRIVÉS À STOPPER LA DENGUE 2 !**

**La vigilance de chacun est requise car les échanges de populations et les rencontres internationales diverses se poursuivent.**

## TABAC : UNE CONSOMMATION EN AUGMENTATION



En Polynésie, les maladies liées au tabagisme sont responsables d'au moins un tiers des décès avant 65 ans. Et malheureusement, **la prévalence du tabagisme est passée de 36 % en 1995 à 41 % chez les adultes polynésiens aujourd'hui**. Les femmes polynésiennes fument plus que les hommes (43,6 % contre 38,5 %), certaines même pendant leurs grossesses impactant la santé des bébés (décès par prématurité dus au tabagisme).

**La consommation de tabac chez les jeunes de 10-20 ans** a également changé : entre 1999 et 2009, le pourcentage de ces jeunes ayant expérimenté une cigarette est passé de 32 % à 47 %. Le tabagisme quotidien s'est aggravé, passant de 5 % à 14 % en 10 ans. La précocité de l'entrée dans le tabagisme avant 12 ans est passée de 33 % à 50 %.

**Le tabac pèse dans le budget des familles** : en 2015, une étude a démontré que les familles où l'on fume dépensent en moyenne 7 635 Fcfp par mois pour l'achat du tabac.

### LA NOUVELLE LOI ANTI-TABAC : AUGMENTATION DES TARIFS

Déjà en 2009, le Pays avait réagi en créant un contexte de plus en plus contraignant vis-à-vis du tabac, avec l'adoption de la loi de Pays de lutte contre le tabagisme. Elle interdit de fumer dans les lieux publics, toutes formes de publicités, et impose la présence de messages sanitaires sur les paquets de cigarettes.

Des mesures de taxation du tabac ont été appliquées avec des hausses de prix en 2006, de façon répétée et significative en 2013, en 2014. Ces mesures ont eu des effets sur la consommation locale de tabac, les importations ont en effet connu une baisse sensible : en valeurs, elles sont passées de 500,25 millions Fcfp en 2005 à 395,24 millions Fcfp en 2013.

**En 2017, le Pays renforce sa position avec une augmentation exemplaire du prix du tabac de 38,7 % à compter du 1<sup>er</sup> avril**. Il s'agit d'appliquer un tarif équivalent à celui de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie étant le Pays où le prix du tabac était le plus bas dans le Pacifique. **Avec cette mesure, tous les paquets de cigarettes et de tabac à rouler vont franchir la barre des 1 000 Fcfp**. Les campagnes d'aide à l'arrêt du tabac vont venir accompagner cette mesure et il faut espérer que le nombre de fumeurs se réduise.



### LE BISON À PLUS DE 1 000 Fcfp

*Selon l'OMS, "la méthode la plus efficace pour endiguer la propagation de la consommation du tabac passe par des politiques réduisant directement la demande [...]. L'option la plus puissante et la plus rentable pour tous les gouvernements consiste simplement à augmenter les prix du tabac en appliquant des taxes sur la consommation."*

**Avec la nouvelle loi anti-tabac 2017, depuis le 1<sup>er</sup> avril, le paquet de :**

- Marlboro est à 1 050 Fcfp.
- Winfield par 25 est à 1 300 Fcfp.
- Bison est à 1 000 Fcfp.



### LE TABAC TUE

Plus de 4 000 substances chimiques sont contenues dans la fumée de cigarette, dont environ une cinquantaine (arsenic, goudron, monoxyde de carbone) provoquent le cancer. Les conséquences de la consommation de tabac sont variées : infarctus, accident vasculaire cérébral, cancer (de l'œsophage, de la bouche, de l'utérus, de la vessie, de l'estomac ou du pancréas), pneumopathie ou encore d'autres maladies liées au tabac.

**LE TABAC TUE 1 FUMEUR SUR 2**  
Arrêtez de fumer avant qu'il ne soit trop tard.

**JOURNÉE MONDIALE ANTI-TABAC :**  
31 MAI 2017

Le 31 mai de chaque année, l'OMS et ses partenaires célèbrent la Journée mondiale sans tabac dans le but de souligner les risques pour la santé liés au tabagisme et de plaider en faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac.

À l'occasion de la journée mondiale sans tabac 2017, en Polynésie française, une campagne annuelle de communication est menée pour informer, mobiliser et inciter les fumeurs à cesser de fumer.

**Une offre de consultations d'aide au sevrage tabagique est organisée par la Direction de la santé dans la semaine entourant cette journée au CCSAT et dans d'autres structures médicales.** Cette offre reste accessible tout au long de l'année, au Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicomanie (CCSAT) notamment.



**CAMPAGNE DE RÉDUCTION DU SEL 2017**

La Direction de la santé a proposé des **ATELIERS ANIMÉS DANS LES ENTREPRISES** et a accompagné la mise en place d'actions de sensibilisation dans les entreprises qui se sont engagées dans la démarche "Entreprise active pour la santé de ses salariés". Les objectifs des échanges avec les salariés étaient : dans un 1<sup>er</sup> temps de les accompagner à évaluer leur propre consommation de sel, de les aider à identifier des pratiques alimentaires pour réduire leur consommation de sel et de les sensibiliser sur les effets néfastes d'une surconsommation de sel sur la santé. On observe que les hommes et les femmes présents sur ces animations ne se sentent pas forcément concernés par une surconsommation de sel. 70 % d'entre eux répondent avoir une consommation "normale". Mais lorsqu'on évalue l'apport en sel sur une journée alimentaire (qu'est-ce que vous avez mangé aujourd'hui ?), les participants constatent que "la note est salée" et que leurs apports dépassent très facilement les recommandations internationales. Progressivement s'installe une prise de conscience au cours de l'atelier après quelques résistances ressenties.



**LE VILLAGE DE L'ALIMENTATION ET DE L'INNOVATION (VAI)**



Il a ouvert ses portes pour sa première édition les 20, 21 et 22 avril 2017 à la Maison de la culture à To'ata.

L'objectif principal de cet événement est de promouvoir des comportements alimentaires sains tout en valorisant le développement de l'agriculture locale durable. Cela passe par

l'éducation au goût et l'alimentation de qualité aux enfants, l'apprentissage de la cuisine et l'utilisation de produits locaux. Redécouvrir le plaisir de manger dans le partage et la convivialité en toute simplicité a été le message adressé par les organisateurs de cet événement innovant.

**Le VAI s'est articulé autour de cinq espaces :**

- **espace de conférences** avec différents intervenants venant de Métropole mais aussi de Nouvelle-Calédonie et bien sûr du fenua ;
- **espace ateliers** avec des ateliers culinaires, artistiques, sensoriels ;
- **espace animations** avec des animations spécialement conçues pour les scolaires de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, mais également pour les professionnels ;
- **espace démonstrations** pour découvrir et partager de nouvelles recettes ;
- **exposition-vente** où différents stands étaient tenus par des professionnels dont la démarche s'inscrit dans l'esprit du Village.



**DIRECTION DE LA SANTÉ**

Rue des poilus tahitiens - BP 611 - 98 713 Papeete  
 Tahiti Polynésie française  
 Tél. : 40 46 00 02 - 40 48 82 00 - Télécopie : 40 43 00 74  
 Courriel : secretariat.dpp@sante.gov.pf



**DITES-LE EN REO MAOHI !**

**FA'A'ORE I TE 'AVA'AVA**

**ARRÊT DU TABAC**

**SEL CACHÉ**

**MITI POPA'A HUNA**



**CAMPAGNE TV SUR LA LUTTE CONTRE LA SEDENTARITÉ.**

**ACTEURS DE TERRAIN**

Les cellules de promotion de la santé des subdivisions de santé dans les archipels :

Tahiti nui : 40 57 07 09	Tahiti iti : 40 54 77 47
Moorea-Maiao : 40 55 22 51	
Îles Sous-le-Vent : 40 60 02 17	
Australes : 40 93 22 56	Marquises : 40 92 07 76
Tuamotu - Gambier : 40 46 07 00	